

Management réponse S4-BEN (entreprenariat inclusif et durable dans le secteur agricole)

Recommandation	Management réponse	Objectif	Étape suivante, activité, décision	Date ou délais de mise en œuvre	Département(s) et/ou personne(s) responsable(s)
R1 - La promotion de l'entreprenariat doit continuer à concerner les 3 niveaux d'appui (agriculture familiale, l'entreprenariat social, appui à des entreprises agricoles).	Acceptée, partiellement acceptée (+ motivation), refusée (+ motivation)	Promouvoir des chaînes de valeur inclusives associant d'une part des entreprises de transformation / commercialisation en lien avec les marchés (2) et d'autres part des organisations de producteurs	Les nouveaux programmes portent davantage attention aux marchés et aux MPE en lien avec ces marchés, mais assurent bien le lien avec les agriculteurs /entrepreneurs sociaux , dans le cadre des chaînes d'approvisionnement inclusives,	approches sont déjà en cours de mise en œuvre	Dir. EST Enabel
R2 - La nécessité d'arrêter des choix stratégiques quant à la promotion de l'entreprenariat, de préférence au niveau des pays.	Acceptée partiellement : les priorités pour Enabel au niveau des pays sont claires en termes de choix de zones et de filières. Par contre, le choix de ces zones ne favorise pas une meilleure complémentarité entre acteurs belges, comme mentionné dans le rapport.	Miser sur des opportunités de développement du secteur privé et agir sur les principaux goulots d'étranglement du DSP dans les zones d'action retenues. Faciliter/organiser des partenariats stratégiques d'appui aux MPME notamment avec des entreprises belges et d'autres acteurs d'appui (ACNG...)	Axes stratégiques d'appui au DSP clairement élaborés en fonction des opportunités et des principaux goulots d'étranglement identifiés dans les zones d'action retenues. Prise de contact avec des acteurs (belges) intéressés dans des partenariats Organisation/facilitation des liens et partenariats avec des MPME	Courant 2019, avec le recrutement de personnes en charge	Dir. EST Enabel
R4 – Le choix pour un engagement substantiel dans le secteur de l'appui à l'entreprenariat inclusif et durable doit se baser sur une volonté et un engagement clair.	Acceptée	Assurer l'opérationnalisation de l'engagement d'Enabel dans le domaine du développement du secteur privé et l'appui à l'entreprenariat inclusif et durable	La mise en place de l'expertise relatif au développement du secteur privé et de l'entreprenariat prévu pour début 2019 La mise en place au sein d' Enabel de mécanismes qui favorisent la coopération avec le secteur privé en appui au développement de l'entreprenariat durable et inclusive La mise en œuvre des nouveaux portefeuilles pays, qui incluent des interventions d'envergure dans ce	Déjà en cours de concrétisation Pour mi 2019	Dir gen Enabel

Formatted Table

			domaine. L'inclusivité et la durabilité sont accentuées dans les interventions d'appui.		
R7 – Continuation de l'appui à l'agriculture familiale par le biais d'une démarche enrichie évitant les faiblesses du passé.	L'agriculture 'familiale' avec ses différentes dimensions n'est pas le focus de la stratégie agriculture de la coopération belge, qui sert de base pour les interventions de Enabel.	Intégrer davantage les leçons tirées des expériences pour intégrer les producteurs ruraux aux dynamiques de marché. Différencier les appuis financiers et non financiers selon la typologie des entrepreneurs considérées (taille, secteur,..)	Processus de capitalisation en cours mais nécessité de mieux partager les expériences entre les acteurs de la coopération belge.	D'ici 2019, mettre en place des mécanismes pour le partage d'expériences	Dir. EST Enabel
R8 – Continuation de l'appui à l'entreprenariat social avec bonne gestion de l'équilibre entre objectifs sociaux et économiques.	Acceptée	Assurer que l'entreprenariat social fasse toujours partie des stratégies, étant entendu que la consolidation d'organisations performantes est la seule voie possible pour intégrer les petits producteurs dans des dynamiques de marché.	Appuyer des MPME dans la bonne gestion et gouvernance, y inclus le travail décent. Appui aux organisations et associations intégrant toutes les couches sociales, mais en stimulant une logique économique dans les activités productrices et commerciales	approches sont déjà en cours de mise en œuvre	Dir. EST Enabel
R9 – Actions pointues au niveau du renforcement du cadre institutionnel profitant des acquis du passé.	Acceptée	1 Conserver dans les programmes et interventions des volets transversaux relatifs à l'environnement des affaires	1 concrétiser cette orientation lors de la conception et mise en œuvre des programmes et interventions 2 Pour le Bénin spécifiquement, un projet de renforcement du cadre institutionnel sera financé par UE	approches sont déjà en cours de mise en œuvre	Dir. EST Enabel ; RR
R10 – Nécessité de ressources et mesures spécifiques pour intégrer une coopération avec le secteur privé (e.a. besoin de recrutement des personnes avec expérience dans le secteur privé, développement de nouveaux instruments et procédures)	Acceptée	Renforcer ENABEL avec des expertises spécifiques à la matière Accords de coopération et partenariats avec des acteurs belges spécialisés (SOWALFIN, chambres de commerce, FEVIA...) Créer une culture interne en faveur d'une coopération avec le secteur privé	Opérationnalisation département DSP à Enabel Accord cadre permettant de mobiliser rapidement un panel d'expertises dans le domaine de l'appui au secteur privé Mettre en place des mécanismes d'échange, de consultation et de collaboration avec le secteur privé	2019	Dir. EST Enabel
R11 – Tâche importante de nature facilitatrice pour les acteurs 'mainstream' qui ne s'impliqueront pas dans une coopération avec	Acceptée, mais Enabel compte s'impliquer également dans une coopération avec le secteur privé	Continuation du rôle majeur de facilitation (appui aux filières...),	Continuer le travail de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs,	en cours (portefeuilles 2019 - 2023 ⁴)	Dir EST /RR

le secteur privé.	(voir R10)	Partage de connaissances et d'expériences avec les acteurs non-traditionnels	en lien avec la demande du marché, et du renforcement de mise en relation entre producteurs et acteurs privés en amont et en aval au sein des filières (approche clé des nouveaux programmes pays).		
R12 – Renforcement de l'image de l'agriculture et de l'entrepreneuriat.	Acceptée	Rendre plus attractif l'entrepreneuriat au milieu rural et (péri-)urbain	Stimuler des approches novatrices, des applications digitales... dans l'appui à l'entrepreneuriat agricole	approches sont déjà en cours de mise en œuvre	Dir. EST Enabel /RR
R13 – Renforcement des ressources humaines et de la formation professionnelle.	Acceptée	Assurer que suffisamment d'importance est donné à ce sujet dans les programmes d'entrepreneuriat	Ces aspects sont intégrés dans les nouveaux portefeuilles pays en conception. Les thèmes de formation sont en phase avec les opportunités d'emploi dans des secteurs économiques porteurs Poursuivre le travail de réseau et de partenariats (Syntra, VDAB/FOREM, Actiris etc)	approches sont déjà en cours de mise en œuvre	Dir. EST Enabel / RR
R14 – Amélioration de l'accès aux infrastructures structurantes.	acceptée	Prévoir leur réalisation dans les nouveaux portefeuilles pays	Focus sur les infrastructures structurantes est assuré dans les nouveaux portefeuilles (avec rôle CT, stimulation PPP, lien avec domaines économiques porteurs)	approches sont déjà en cours de mise en œuvre	Dir. EST Enabel / RR
R15 – Renforcement du financement de l'entrepreneuriat inclusif et durable dans l'agriculture via entre autres l'amélioration du fonctionnement de BIO, l'acquisition de compétences spécialisées et l'adoption de nouveaux instruments et modes d'utilisation des fonds publics.	Acceptée	Définition d'une stratégie pour améliorer l'accès des entrepreneurs agricoles au financement, en complémentarité avec BIO et autres acteurs belges Recherches de partenariats stratégiques pour améliorer l'inclusion financière	Voir R10 : Opérationnalisation département DSP à Enabel, conception de nouveaux mécanismes financiers et instruments d'appui à l'amélioration de l'accès des entrepreneurs agricoles au financement Accords cadre et accords de coopération avec des organisations spécialisées	Processus en cours, en collaboration avec la DGD et Bio. A finaliser en 2019	Dir. EST Enabel
R16 – Adoption d'une approche filière tenant compte de certaines erreurs communément faites.	Acceptée	Prise en compte des recommandations émises par les évaluations dans les nouveaux programmes Apprentissage continue des	Approche filières/Chaîne de valeur bien intégrée dans nos actions. Inclure des partenariats avec des acteurs non traditionnels Elaborations de stratégies	déjà en cours de mise en œuvre Pour juin 2019, élaboration de notes d'orientation prenant en compte la complexité des	Dir. EST Enabel

		interventions filières mises en oeuvre	opérationnelles basées sur les expériences	acteurs	
--	--	--	--	---------	--

